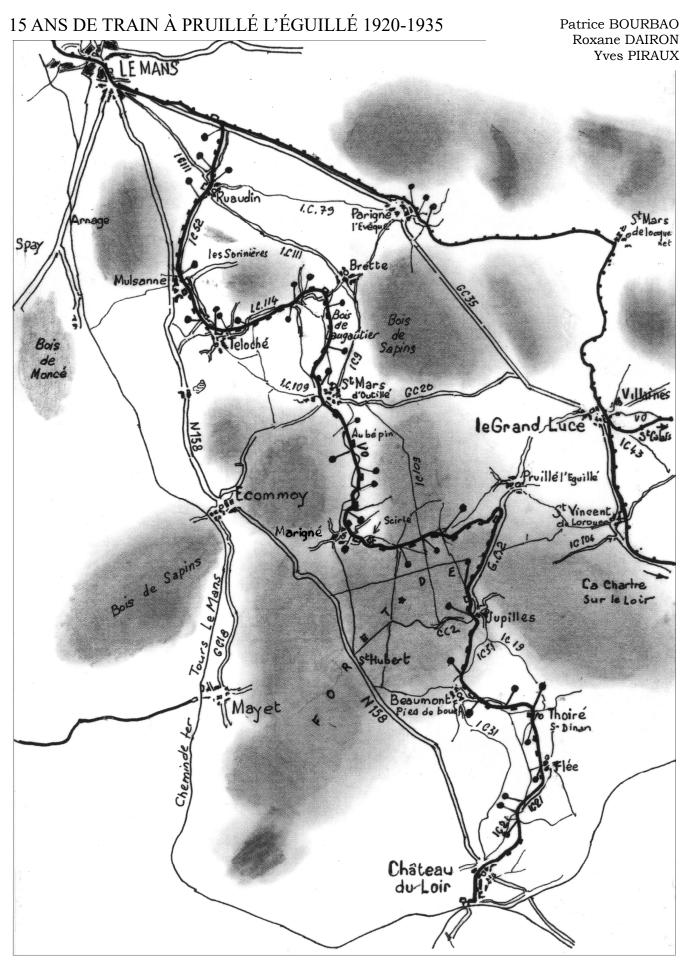
LA LIGNE CHATEAU DU LOIR-LE MANS



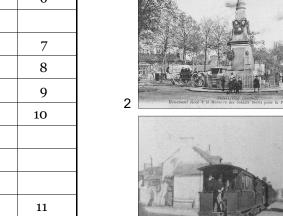
1898 : « Préoccupés comme vous l'êtes, messieurs, de l'intérêt de vos cantons respectifs, vous trouveriez, j'en suis sûr, que je manquerais à tous mes devoirs en ne venant pas réclamer pour le mien sa place au soleil. » s'exclamait un conseiller général sarthois qui souhaitait que ses électeurs puissent bénéficier des services d'une nouvelle ligne des Tramways de la Sarthe.

13 juillet 1908 : La loi déclare d'utilité publique la construction de 8 nouvelles lignes (270 km) qui constituent le troisième réseau des tramways de la Sarthe : Le Mans-Château du Loir, Le Grand Lucé-Saint Calais, Foulletourte-La Flèche, Le Mans-Alençon, Fresnay sur Sarthe—Sougé le Ganelon, La Ferté Bernard-Montmirail, Antoigné-Saint Jean d'Assé et Mamers-Alençon.

26 mai 1913 : Ouverture du premier tronçon Le Mans-Marigné.

26 février 1920 : Ouverture du deuxième tronçon : Marigné-Jupilles. **16 juin 1922** : Ouverture du dernier tronçon : Jupilles-Château du Loir.

LIGNE LE MANS - CHÂTEAU DU LOIR						
Point kilométrique	Commune	Photo				
0,0	Le Mans : gare centrale - Pontlieue	1 - 2				
8,0	Changé	3				
10,7	Ruaudin	4				
15,2	Mulsanne	5				
17,6	Téloché	6				
23,0	Brette					
27,0	Saint Mars d'Outillé	7				
34,0	Marigné	8				
41,0	Pruillé l'Éguillé	9				
45,0	Jupilles	10				
49,0	Beaumont Pied de Boeuf					
52,0	Thoiré sur Dinan					
56,0	Flée					
60,0	Château du Loir (ville)	11				
61,5	Château du Loir (gare Paris-Orléans)					



3

















La ligne dessert la forêt de Bercé, réserve de bois et centre d'excursions : « **Un véritable placement de père de famille !** » selon les paroles de Maurice AJAM, conseiller général du canton du Grand Lucé prononcées à l'encontre de ses détracteurs qui estiment que : « **Elle fait double emploi avec celles qui existent. Véritable tortillard ! Détours catastrophiques ! Déficit garanti !** »

Comparons Le Mans-Château du Loir : par route 40 km, par chemin de fer (Paris-Tours)49 km et par tramway 61,5 km ... si bien que cette ligne sera progressivement désaffectée :

Le 1^{er} janvier 1933 : de Château du Loir à Jupilles.

le 1^{er} juillet 1935 : de Jupilles à Brette. le 6 août 1944 : de Brette à Changé.

Enfin le 1^{er} mars 1947:

de Changé au Mans.

Chaix année 1914 LE MANS A MARIGNÉ Chaix année 1914								
fr. c. fr. c. kil (230, 231)	8 41 8 47 8 54 9 8 9 16 9 29 9 39 9 53 10 9	13 21 13 27 13 34 13 48 13 56 14 9 14 19 14 33 14 49	18 51 19 4 19 18 19 26 19 39 19 49 20 3 20 19	St-Mars-d'Outillé Brette Teloché Mulsanne Ruaudin Changé Pontlieue (halte) Le Mans (La Mission — Gué de Maulny.	6 11 6 27 6 43 6 52 7 13 7 27 7 34 7 40	11 31 11 47 12 3 12 12 12 25 12 37 12 51 12 58 13 4	16 6 16 22 16 38 16 47 17 » 17 8 17 22 17 29	

Indicateur CHAIX de 1914



Route de Marigné, à proximité du Gué Baron



Talus à la Fontaine Naveau



Route de Marigné, en forêt de Bercé, près du Rond de la Lune